**Service du commissariat des armées**

**Plate-forme commissariat Paris**

|  |
| --- |
|  |

|  |
| --- |
| **CADRE-RÉPONSES** |

**OFFRE DE LA SOCIÉTÉ :**

**……………………………………….**

|  |
| --- |
| **DAF\_2024\_001277**  **Objet du marché :**  **Restauration fondamentale de la couche picturale, du support toile et des cadres de 4 tableaux (Hallé, Brenet, Beaufort, Lagrenée)**  Lot n° 2 : Restauration fondamentale des cadres de 4 tableaux (Hallé, Brenet, Beaufort, Lagrenée) |

**Le présent cadre-réponses, complété par la société dont le nom figure en page de garde, constitue l’offre sur laquelle elle s’engage de façon ferme et définitive dans le cadre de l’exécution des prestations objet du marché ci-dessus.**

Il est complété le cas échéant des réponses de la société aux demandes de précision sur son offre.

Le présent cadre-réponses doit impérativement être **intégralement complété** par chaque soumissionnaire pour le marché auquel il soumissionne sous peine de rejet de son offre.

Il se décompose en 3 paragraphes :

* Le paragraphe I intitulé « *Exigences minimales* » porte sur les éléments non négociables devant être respectés sous peine d’irrégularité de l’offre ;
* Le paragraphe II intitulé « *Éléments demandés au titre des critères d’attribution* » porte sur les éléments de réponse valorisés au titre de l’analyse des offres pour les critères d’attribution autres que le critère prix ;
* Le paragraphe III intitulé « *Éléments demandés à titre d’information* » porte sur d’autres éléments que l’acheteur demande à titre d’information.

Consignes particulières :

**Les informations d’ordre général ne concernant pas spécifiquement les prestations demandées ne doivent pas être intégrées dans ce cadre-réponses.**

Tout document spécifique ou extrait spécifique de document mis en référence dans la rubrique concernée doit être joint directement à la suite du présent cadre-réponses. Pour les documents contenant des éléments autres que ceux demandés dans le cadre de chaque chapitre, ne joindre que l’extrait concernant directement la réponse.

Pour rappel :

* le soumissionnaire ne peut ni modifier ce document ;
* l’offre décrite dans le présent document doit impérativement satisfaire aux exigences minimales mentionnées dans les documents de marché (article 3.3 du règlement de la consultation).

Dans le cas contraire, l’offre de la société est déclarée irrégulière.

# Exigences minimales

Le soumissionnaire répond par oui ou par non quant à la conformité aux exigences minimales fixées ci-dessous.

Le soumissionnaire doit impérativement fournir la preuve de la conformité.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Exigence minimale** | **Conformité** | | **Moyen de preuve à fournir obligatoirement** |
| **oui** | **non** |  |
| **Les restaurateurs intervenant sur la restauration des quatre cadres doivent être habilités « Musée de France »** |  |  | Habilitations pour chaque restaurateur |
| *L’équipe chargée de la restauration des cadres doit être composée a minima de deux (2) personnes* |  |  | Note méthodologique – cadre réponses |
| Le planning proposé doit être inférieur ou égal à 12 mois pour l’ensemble des cadres |  |  | Note méthodologique – cadre réponses |
| Le soumissionnaire doit fournir au titre du cadre-réponses **tous** les constats d’état et diagnostics nécessaires à la bonne appréciation de l’offre. |  |  | Note méthodologique – cadre réponses |

**Exigences minimales (EXI MINIMALE)** : Il est précisé aux soumissionnaires que ces exigences minimales ne sont pas négociables et que leur offre est déclarée irrégulière si elles ne sont pas respectées, et cela **dès la première exigence minimale cochée comme « non conforme »**. Par ailleurs, il est précisé que le soumissionnaire doit être en capacité de justifier de sa capacité à se conformer à chaque exigence minimale.

# Éléments demandés au titre des critères d’attribution

Les modalités concernant l’évaluation des critères et sous-critères sont définies à l’article 5 du règlement de la consultation DAF\_2024\_001277.

Le soumissionnaire doit impérativement compléter tous les tableaux du présent paragraphe pour pouvoir être noté et classé.

## Critère « Méthodologie d’intervention » (40 points)

### Sous-critère 1 : Qualité du constat d’état et du diagnostic (20 points)

Il est demandé au soumissionnaire de présenter un constat d’état accompagné de photographies, et un diagnostic pour chacun des cadres (**4 constats avec diagnostic sont attendus**).

A titre indicatif, le constat ne doit pas dépasser 4 pages par cadre.

**Réponse du soumissionnaire (sur 20 points) :**

|  |
| --- |
|  |

### Sous-critère 2 : Méthodologie d’intervention sur la restauration des cadres, conformément à l’article 16 du CCP (20 points)

Le soumissionnaire propose une méthodologie d’intervention détaillée sur chaque cadre (**4 méthodologies sont attendues**).

Chaque méthodologie doit être accompagnée au minimum d’une présentation chronologique des opérations et des matériaux utilisés. Elle doit être complétée d’un tableau récapitulatif du temps passé sur chaque grand poste, exprimé en heures (**4 tableaux récapitulatifs sont attendus**).

*Tableau récapitulatif à insérer dans la réponse et à compléter pour chaque tableau* :

|  |  |
| --- | --- |
| Auteur/Titre | |
| Type d’opération | Durée en heures |
| TF : Opérations de traitement structurel du cadre |  |
| TF : Opérations de décrassage, de nettoyage de la dorure et de retrait de la bronzine |  |
| TF : Opérations de consolidation des apprêts |  |
| TF : Opérations de comblement, de réintégration et d’harmonisation de la dorure |  |

Le soumissionnaire sera jugé à la fois sur la qualité de la méthodologie présentée, le respect du cahier des charges et la cohérence des propositions pour l'ensemble des cadres.

**Réponse du soumissionnaire (sur 20 points) :**

|  |
| --- |
|  |

## Critère « Moyens humains » (20 points)

### Sous-critère 1 : Composition et organisation de l’équipe dédiée à la réalisation des travaux de restauration (20 points)

Le soumissionnaire présente l’équipe qu’il propose de réunir pour répondre aux objectifs du marché dans le délai imparti et détaille les expériences (nombre d’année d’expérience de travaux de restauration) des restaurateurs affectés à l’exécution du lot n° 2 en fournissant un CV contenant la formation et l'expérience pour chacun des intervenants.

Le mandataire explique de quelle manière est organisé le chantier en précisant le rôle de chacun des membres de l'équipe et comment il assure la coordination entre eux.

*Pour rappel, l’équipe chargée de la restauration des cadres doit être composée a minima de deux (2) personnes.*

**Réponse du soumissionnaire (sur 20 points) :**

|  |
| --- |
|  |

## Critère « Planning » (10 points)

### Sous-critère 1 : Durée et organisation des travaux de restauration (10 points)

Afin d’étudier l’organisation et le temps dédié à la réalisation des travaux de restauration, le soumissionnaire présente une proposition de planning général étalé sur 12 mois maximum pour les 4 cadres en faisant apparaître pour chaque tableau le temps de traitement par grands postes (traitement structurel du cadre, traitement de la dorure, décrassage de la dorure, consolidation des apprêts, retrait de la bronzine et réintégration).

Le planning a pour objectif à la notification du marché public d’établir un planning de réalisation.

Les délais d’exécution annoncés doivent correspondre à une valeur numérique unique. Il n’est pas possible de proposer une tranche/plage.

**Réponse du soumissionnaire (sur 10 points) :**

|  |
| --- |
|  |

# Éléments demandés à titre d’information

Il est demandé à titre d’information au soumissionnaire de décrire précisément le/les locaux choisis pour restaurer les cadres.

**Réponse du soumissionnaire :**

|  |
| --- |
|  |